



TG/ZINNIA(proj.11)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2022-04-26

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

ZINNIA

Code(s) UPOV: ZINNI_AEL; ZINNI_ANG;
ZINNI_ELE; ZINNI_HAA; ZINNI_PER*Zinnia xmarylandica* D. M. Spooner et al.;
Zinnia angustifolia Kunth;
Zinnia elegans Jacq.;
Zinnia haageana Regel;
Zinnia peruviana (L.) L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par des experts du Mexique
pour examen par le

Comité technique pour adoption par correspondance

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Zinnia xmarylandica</i> D. M. Spooner et al.				
<i>Zinnia angustifolia</i> Kunth , <i>Zinnia linearis</i> Benth.			Schmalblättrige Zinnie	Zinnia Naranja
<i>Zinnia elegans</i> Jacq., <i>Crassina elegans</i> (Jacq.) Kuntze, <i>Zinnia violacea</i> Cav.	Common Zinnia, Elegant Zinnia, Garden Zinnia, Youth-and-age, Youth-and-old-age	Zinnia, Zinnia élégant	Garten-Zinnie, Pracht-Zinnie, Zinnie	Rascamoño, Zinnia, Miguelito
<i>Zinnia haageana</i> Regel	Mexican Zinnia			Zinnia Mexicana
<i>Zinnia peruviana</i> (L.) L., <i>Chrysogonum</i> <i>peruvianum</i> L., <i>Zinnia</i> <i>multiflora</i> L., <i>Zinnia</i> <i>pauciflora</i> L., <i>Zinnia</i> <i>tenuiflora</i> Jacq., <i>Zinnia</i> <i>verticillata</i> Andrews	Field Zinnia, Peruvian Zinnia, Wild Zinnia			Mal de Ojo

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	4
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	17
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	17
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	17
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10 QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Zinnia xmarylandica* D. M. Spooner et al., *Zinnia angustifolia* Kunth, *Zinnia elegans* Jacq., *Zinnia haageana* Regelet et *Zinnia peruviana* (L.) L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Variétés hybrides : une quantité suffisante de semences pour produire un minimum de 15 plantes.

Variétés allogames : une quantité suffisante de semences pour produire un minimum de 40 plantes.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas des variétés hybrides, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.2 Dans le cas des variétés allogames, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Dans le cas des variétés hybrides, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas des variétés allogames, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés reproduites par voie sexuée. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés hybrides, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : port (caractère 1)
- (b) Plante : hauteur (caractère 2)
- (c) Capitule : type (caractère 16)
- (d) Fleur ligulée : couleur principale (caractère 28) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1: blanc
 - Gr. 2: vert
 - Gr. 3: jaune
 - Gr. 4: orange
 - Gr. 5: rose
 - Gr. 6: rouge
 - Gr. 7: pourpre
 - Gr. 8: violet
- (e) Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement : Disque : couleur (caractère 35)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	PQ	VG	(+)				
	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento			
	upright	dressé	aufrecht	erecto	Peppermint Stick	1	
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Profusion Red	2	
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Solcito	3	
2. (*)	QN	MG/MS/VG					
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura			
	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja		1	
	very short to short	très basse à basse	sehr niedrig bis niedrig	muy baja a baja		2	
	short	basse	niedrig	baja	Profusion Red	3	
	short to medium	basse à moyenne	niedrig bis mittel	baja a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Witworna	5	
	medium to tall	moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta		6	
	tall	haute	hoch	alta	Inca, Peppermint Stick	7	
	tall to very tall	haute à très haute	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta		8	
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		9	
3. (*)	QN	VG	(+)				
	Plant: density of branches	Plante : densité des ramifications	Pflanze: Dichte der Triebe	Planta: densidad de las ramas			
	very sparse	très faible	sehr locker	muy escasa	Witworna	1	
	sparse	faible	locker	escasa		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Peppermint Stick	3	
	dense	forte	dicht	densa		4	
	very dense	très forte	sehr dicht	muy densa	Profusion Red	5	
4.	QN	VG	(+)				
	Stem: density of pubescence	Tige : densité de la pilosité	Stängel: Dichte der Behaarung	Tallo: densidad de la pubescencia			
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Zestr	1	
	sparse	lâche	locker	escasa		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Uproar	3	
	dense	dense	dicht	densa		4	
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Short Stuff Coral	5	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*)	QN VG	(+)				
	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Stängel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antocianica		
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehrend oder sehr gering	ausente o muy débil	Profusion Fire	1
	weak	faible	gering	débil	Lilliput Salmon	2
	medium	moyenne	mittel	media	Profusion Red	3
	strong	forte	stark	fuerte		4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		5
6. (*)	QN MG/MS/VG	(a)				
	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Zinnita	1
	short	courte	kurz	corta		2
	medium	moyenne	mittel	media	Zahara Double Cherry	3
	long	longue	lang	larga		4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	State Fair	5
7. (*)	QN MG/MS/VG	(a)				
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Starbright	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha		2
	medium	moyenne	mittel	media	Yellow Flame	3
	broad	large	breit	ancha		4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Short Stuff Coral	5
8. (*)	QN MG/MS/VG	(+) (a)				
	Leaf: length/width ratio	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
	very low	très bas	sehr klein	muy baja	Crystal Yellow	1
	low	bas	klein	baja		2
	medium	moyen	mittel	media		3
	high	élevé	groß	alta		4
	very high	très élevé	sehr groß	muy alta	Dreamland rose	5
9.	QN VG	(a)				
	Leaf: position of broadest part	Feuille : position de la partie la plus large	Blatt: Position des breitesten Teils	Hoja: posición de la parte más ancha		
	at base	à la base	an der Basis	en la base	Dreamland rose	1
	at middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad	Swizzle Cherry Ivory	2
	towards apex	vers l'apex	zum Apex hin	cerca del ápice	Oklahoma Salmon	3

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: profile in cross section	Feuille : profil en section transversale	Blatt: Profil im Querschnitt	Hoja: perfil en sección transversal				
	flat	plane	flach	plano	Profusion Knee High Red		1	
	moderately concave	modérément concave	mäßig konkav	moderadamente cóncavo	Lilliput Salmon		2	
	strongly concave	fortement concave	stark konkav	muy cóncavo	State Fair		3	
11.	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: undulation of margin	Feuille : ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del borde				
	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil			1	
	medium	moyenne	mittel	media			2	
	strong	forte	stark	fuerte			3	
12.	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde				
	very light	très claire	sehr hell	muy clara			1	
	light	claire	hell	clara	Oklahoma Salmon		2	
	medium	moyenne	mittel	media			3	
	dark	foncée	dunkel	oscura	Starbright		4	
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura			5	
13. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: area of anthocyanin coloration at base	Feuille : surface de la pigmentation anthocyanique à la base	Blatt: Fläche der Anthocyanfärbung an der Basis	Hoja: superficie de la pigmentación antocianica en la base				
	absent or small	absente ou petite	fehlend oder klein	ausente o pequeña	Oklahoma Salmon		1	
	small to medium	petite à moyenne	klein bis mittel	pequeña a media			2	
	medium	moyenne	mittel	media	Uproar Rose		3	
	medium to large	moyenne à grande	mittel bis groß	media a grande			4	
	large	grande	groß	grande	State Fair		5	
14. (*)	QN	MG/MS/VG						
	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	Zahara Coral Rose		1	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			2	
	medium	moyenne	mittel	media	Witworna		3	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			4	
	long	longue	lang	larga	Uproar Rose		5	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	QN VG					
	Flower head: position in relation to foliage	Capitule : position par rapport au feuillage	Blütenstand: Position im Verhältnis zum Laub	Capítulo: posición en relación con el follaje		
	below	en dessous	unterhalb	por debajo	Short Stuff Scarlet	1
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	Swizzle Cherry Ivory	2
	moderately above	modérément au-dessus	mäßig oberhalb	moderadamente por encima	Inca	3
	highly above	bien au-dessus	weit oberhalb	muy por encima	Oklahoma Salmon	4
16. (*)	PQ VG	(+)				
	Flower head: type	Capitule : type	Blütenstand: Typ	Capítulo: tipo		
	single	simple	einfach	sencillo	Star Gold, Crystal Yellow	1
	semi-double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Profusion Red, Yellow Flame	2
	double	double	gefüllt	doble	Swizzle Scarlet Yellow, Lilliput Salmon	3
17. (*)	QL VG					
	Only varieties with Flower head: type: single or semi-double Flower head: Disc: type	Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement : Disque : type	Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfacher oder halbgefüllter Blütenstand: Scheibe: Typ	Solo variedades con Capítulo: tipo: sencillo o semidoble: Disco: tipo		
	daisy	marguerite	margeritenförmig	margarita	Crystal Yellow	1
	anemone	anémone	anemonenförmig	anémona	Zinderella Lilac	2
18. (*)	QN MG/MS/VG					
	Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	very small to small	très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequeño a pequeño		2
	small	petit	klein	pequeño	Lilliput Salmon	3
	small to medium	petit à moyen	klein bis mittel	pequeño a medio		4
	medium	moyen	mittel	medio	Oklahoma Salmon, Crystal Yellow	5
	medium to large	moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande		6
	large	grand	groß	grande	Inca	7
	large to very large	grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande		8
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (*)	QN	MG/MS/VG				
	Flower head: number of ray florets	Capitule : nombre de fleurs ligulées	Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	Capítulo: número de flores liguladas		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Star Gold, Crystal Yellow	1
	very few to few	très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo		2
	few	petit	gering	bajo	Profusion Red	3
	few to medium	petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio		4
	medium	moyen	mittel	medio	Zowwie Yellow Flame	5
	medium to many	moyen à grand	mittel bis hoch	medio a alto		6
	many	grand	hoch	alto	Uproar Rose	7
	many to very many	grand à très grand	hoch bis sehr hoch	alto a muy alto		8
	very many	très grand	sehr hoch	muy alto	Swizzle Scarlet Yellow	9
20. (*)	QN	MG/MS/VG	(b)			
	Ray floret: length	Fleur ligulée : longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta	Lilliput Salmon	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Peppermint Stick, Profusion Knee	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga	Inca	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
21. (*)	QN	MG/MS/VG	(b)			
	Ray floret: width	Fleur ligulée : largeur	Zungenblüte: Breite	Flor ligulada: anchura		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Star Starbright	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha		2
	medium	moyenne	mittel	media	Ruffles	3
	broad	large	breit	ancha		4
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Inca	5

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	QN	MG/MS/VG	(b)							
	Ray floret: length/width ratio		Fleur ligulée : rapport longueur/largeur		Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite		Flor ligulada: relación longitud/anchura			
	very low		très bas		sehr klein		muy baja		Profusion Knee High Red	1
	low		bas		klein		baja			2
	medium		moyen		mittel		media		Ruffles	3
	high		élevé		groß		alta			4
	very high		très élevé		sehr groß		muy alta		Swizzle Scarlet Yellow	5
23.	QN	VG	(+)	(b)						
	Ray floret: profile in cross section		Fleur ligulée : profil en section transversale		Zungenblüte: Profil im Querschnitt		Flor ligulada: perfil de la sección transversal			
	strongly concave		fortement concave		stark konkav		muy cóncavo			1
	weakly concave		légèrement concave		schwach konkav		débilmente cóncavo			2
	flat		plane		flach		plano			3
	weakly convex		légèrement convexe		schwach konvex		débilmente convexo			4
	strongly convex		fortement convexe		stark konvex		muy convexo			5
24. (*)	PQ	VG	(+)	(b)						
	Ray floret: curvature of longitudinal axis		Fleur ligulée : courbure de l'axe longitudinal		Zungenblüte: Biegung der Längsachse		Flor ligulada: curvatura del eje longitudinal			
	incurving		incurvée		aufgebogen		incurvada			1
	straight		droite		gerade		recta			2
	reflexing		récurvée		zurückgebogen		curvada hacia abajo			3
	twisted		torsadée		gedreht		retorcida			4
25.	QN	VG	(+)	(b)						
	Ray floret: part of axis curved		Fleur ligulée : partie de l'axe courbé		Zungenblüte: gebogener Teil der Achse		Flor ligulada: parte del eje curvado			
	distal quarter		quart distal		distales Viertel		en el cuarto distal			1
	distal half		moitié distale		distale Hälfte		en la mitad distal			2
	distal three quarters		trois quarts distaux		distale drei Viertel		en los tres cuartos distales			3
26.	QN	VG	(b)							
	Ray floret: degree of curvature		Fleur ligulée : degré de la courbure		Zungenblüte: Stärke der Biegung		Flor ligulada: grado de la curvatura			
	very weak		très faible		sehr gering		muy baja			1
	weak		faible		gering		baja		Uproar Rose	2
	medium		moyenne		mittel		media		Swizzle Cherry Ivory	3
	strong		forte		stark		fuerte		Inca	4
	very strong		très forte		sehr stark		muy fuerte			5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Ray floret: shape of apex	Fleur ligulée : forme de l'apex	Zungenblüte: Form der Spitze	Flor ligulada: forma del ápice				
	acute	aigüe	spitz	aguda				1
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada				2
	truncate	tronquée	gerade	truncada				3
	emarginate	émarginée	eingekerbt	emarginada				4
	dentate	dentée	gezähnt	dentada				5
	mucronate	mucronée	mit kurzer aufgesetzter Spitze	mucronada				6
28. (*)	PQ	VG		(b), (c)				
	Ray floret: main color	Fleur ligulée : couleur principale	Zungenblüte: Hauptfarbe	Flor ligulada: color principal				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
29.	PQ	VG		(c)				
	Ray floret: secondary color	Fleur ligulée : couleur secondaire	Zungenblüte: Sekundärfarbe	Flor ligulada: color secundario				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
30.	PQ	VG	(+)	(b)				
	Ray floret: distribution of secondary color	Fleur ligulée : distribution de la couleur secondaire	Zungenblüte: Verteilung der Sekundärfarbe	Flor ligulada: distribución del color secundario				
	none	aucune	keine	ausente	Ruffles			1
	distal quarter	quart distal	im distalen Viertel	en el cuarto distal				2
	distal half	moitié distale	in distaler Hälfte	en la mitad distal	Zowie Yellow Flame			3
	basal half	moitié basale	in basaler Hälfte	en la mitad basal	Profusion Cherry Bicolor			4
	basal quarter	quart basal	im basalen Viertel	en el cuarto basal	Zahara Rose Starlight			5
	on margin	au bord	am Rand	en el borde				6
	central bar	barre centrale	Mittelstreifen	en la franja central	SAKZIN017			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad	Peppermint Stick			8
31.	PQ	VG	(+)	(b)				
	Ray floret: pattern of secondary color	Fleur ligulée : répartition de la couleur secondaire	Zungenblüte: Muster der Sekundärfarbe	Flor ligulada: forma de disposición del color secundario				
	solid	uniforme	durchgefärbt	uniforme				1
	blotches	taches	Flecken	en manchas				2
	stripes	rayures	Streifen	en rayas				3

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	PQ	VG	(b), (c)							
	Ray floret: tertiary color		Fleur ligulée : couleur tertiaire		Zungenblüte: Tertiärfarbe		Flor ligulada: color terciario			
	RHS colour chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)		Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
33.	PQ	VG	(+)	(b)						
	Ray floret: distribution of tertiary color		Fleur ligulée : distribution de la couleur tertiaire		Zungenblüte: Verteilung der Tertiärfarbe		Flor ligulada: distribución del color terciario			
	none		aucune		keine		ausente			1
	distal quarter		quart distal		im distalen Viertel		en el cuarto distal			2
	distal half		moitié distale		in distaler Hälfte		en la mitad distal			3
	basal half		moitié basale		in basaler Hälfte		en la mitad basal			4
	basal quarter		quart basal		im basalen Viertel		en el cuarto basal		Peppermint Stick	5
	on margin		au bord		am Rand		en el borde			6
	central bar		barre centrale		Mittelstreifen		franja central		SAKZIN017	7
	throughout		partout		überall		en la totalidad			8
34.	PQ	VG	(+)	(b)						
	Ray floret: pattern of tertiary color		Fleur ligulée : répartition de la couleur tertiaire		Zungenblüte: Muster der Tertiärfarbe		Flor ligulada: forma de disposición del color terciario			
	solid		uniforme		durchgefärbt		uniforme			1
	blotches		taches		Flecken		en manchas			2
	stripes		ayures		Streifen		en rayas			3
35.	PQ	VG	(+)							
	<u>Only varieties with Flower head: type: single or semi-double:</u> Disc: color		<u>Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement :</u> Disque : couleur		<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt:</u> Scheibe: Farbe		<u>Solo variedades con Capitulo: tipo: sencillo o semidoble:</u> Disco: color			
	yellow green		vert jaune		gelbgrün		verde amarillento		Profusion Lemon	1
	yellow		jaune		gelb		amarillo		Crystal Yellow	2
	orange		orange		orange		naranja		Crystal Orange	3
	purple		pourpre		purpurn		púrpura		Purple prince	4
	brown		brun		braun		marrón		Zahara Rose Starlight, Profusion Fire	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
36.	QN	VG	(+)			
	<u>Only varieties with Flower head: type: single or semi-double:</u> Disc: diameter	<u>Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement :</u> Disque : diamètre	<u>Nur Sorten mit Blütenstand: Typ: einfach oder halbgefüllt:</u> Scheibe: Durchmesser	<u>Solo variedades con Capitulo: tipo: sencillo o semidoble:</u> Disco: diámetro		
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño		2
	medium	moyen	mittel	medio	Profusion Red	3
	large	grand	groß	grande	Dreamland Scarlet	4
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		5

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

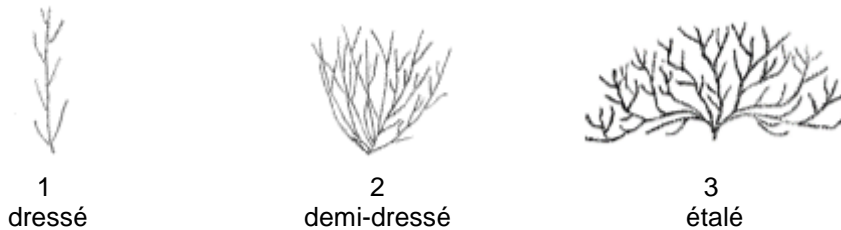
Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

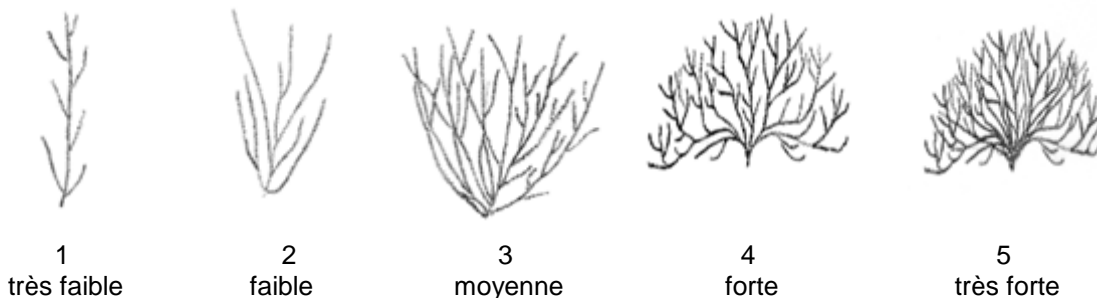
- (a) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles du tiers médian de la tige.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur la face interne des fleurs ligulées. Pour les variétés à capitule semi-double ou double, les observations doivent être effectuées sur le verticille externe des fleurs ligulées.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. La couleur qui occupe la deuxième surface la plus grande est la couleur secondaire. Lorsque les surfaces des couleurs sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur principale. La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la deuxième plus grande surface, la couleur la plus claire est considérée comme la couleur tertiaire.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

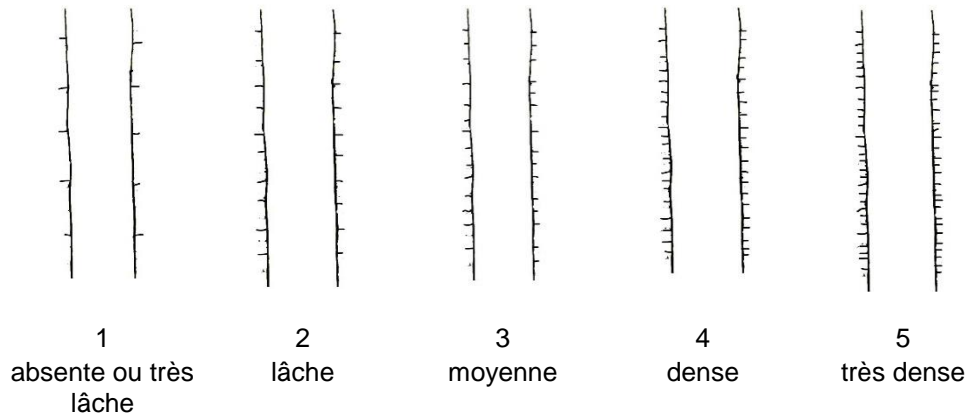
Ad. 1 : Plante : port



Ad. 3 : Plante : densité des ramifications



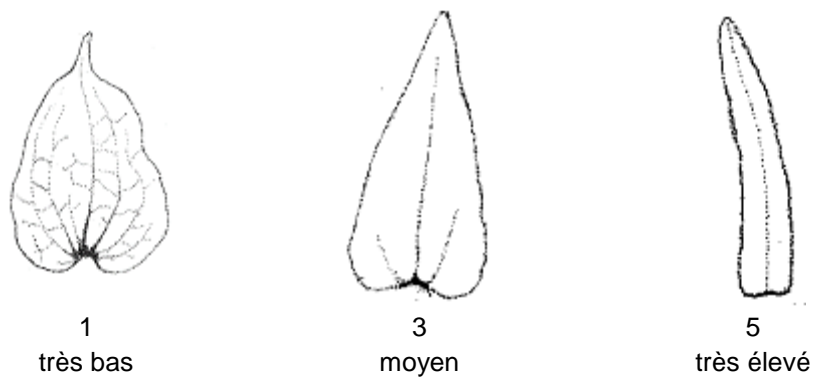
Ad. 4 : Tige : densité de la pilosité



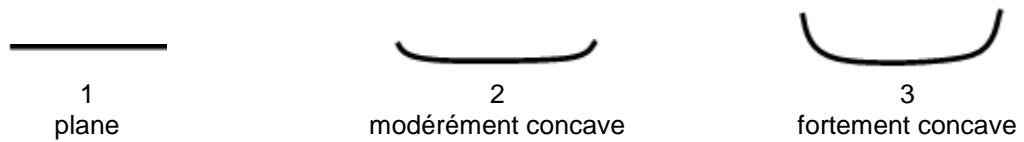
Ad. 5 : Tige : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées au tiers médian de la tige.

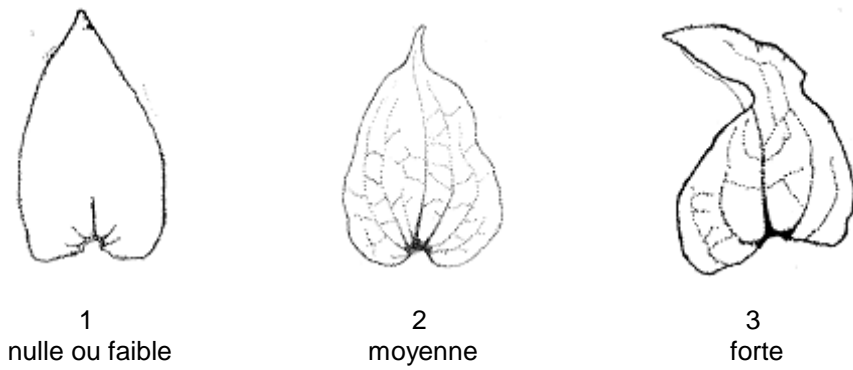
Ad. 8 : Feuille : rapport longueur/largeur



Ad. 10 : Feuille : profil en section transversale



Ad. 11 : Feuille : ondulation du bord

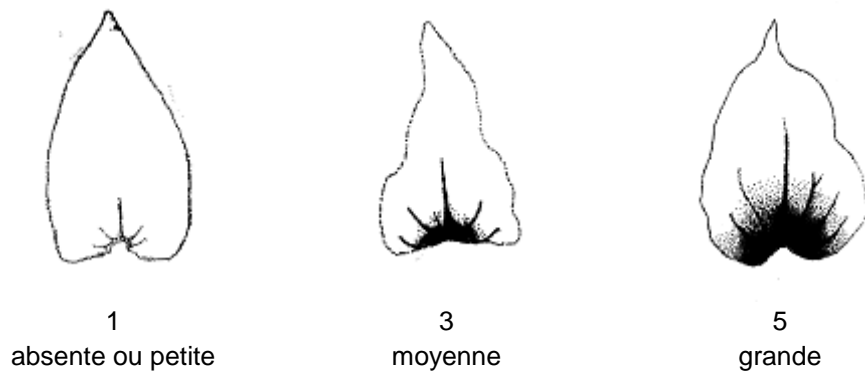


Ad. 12 : Feuille : intensité de la couleur verte

Les observations doivent être effectuées sur la face supérieure d'une feuille typique.

Ad. 13 : Feuille : surface de la pigmentation anthocyanique à la base

Les observations doivent être effectuées sur la face supérieure d'une feuille typique.



Ad. 16 : Capitule : type

1. Simple : fleurs avec un rang de fleurs ligulées seulement.
2. Semi-double : fleurs avec plus d'un rang de fleurs ligulées et un disque clairement visible.
3. Double : fleurs sans disque visible.



1
simple



2
semi-double



3
double

Ad. 23 : Fleur ligulée : profil en section transversale

Les observations doivent être effectuées au milieu de la fleur ligulée.



1
fortement concave



2
légèrement concave



3
plane



4
légèrement convexe



5
fortement convexe

Ad. 24 : Fleur ligulée : courbure de l'axe longitudinal



1
incurvée



2
droite



3
récurvée



4
torsadée

Ad. 25 : Fleur ligulée : partie de l'axe courbé



1
quart distal



2
moitié distale



3
trois quarts distaux

Ad. 27 : Fleur ligulée : forme de l'apex



1
aigue



2
arrondie



3
tronquée



4
émarginée



5
dentée



6
mucronée

Ad. 30 : Fleur ligulée : distribution de la couleur secondaire



1
aucune



2
quart distal



3
moitié distale



4
moitié basale



5
quart basal



6
au bord



7
barre centrale



8
partout

Ad. 31 : Fleur ligulée : répartition de la couleur secondaire



1
uniforme



2
taches



3
rayures

Ad. 33 : Fleur ligulée : distribution de la couleur tertiaire de la face interne

Voir Ad. 30

Ad. 34 : Fleur ligulée : répartition de la couleur tertiaire

Voir Ad. 31

Ad. 35 : Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement : Disque : couleur

Les observations doivent être effectuées avant la déhiscence.

Ad. 36 : Variétés à type de capitule simple ou semi-double seulement : Disque : diamètre

L'observation doit être effectuée après l'ouverture du bouton floral, mais avant que les fleurons discaux ne commencent la déhiscence.

9. Bibliographie

Calderón, G., Rzedowski, J., 2005: Flora Fanerogámica del Valle de México. Instituto de Ecología, A.C. y Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, Pátzcuaro/Michoacán, MX, 909 pp.

Smith, A.R., 2006: Flora of North America Editorial Committee. Flora of North America. North of Mexico. Vol. 21. Oxford University Press. Oxford, GB, 71 pp.

Torres, A.M., 1963: Taxonomy of zinnia. *Brittonia* 15: 1-25., Springer/New York Botanical Garden, Bronx/New York, US, pp. 1-25

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zinnia xmarylandica D. M. Spooner et al."/> []
1.1.2	Nom commun	<input type="text"/>
1.2.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zinnia angustifolia Kunth"/> []
1.2.2	Nom commun	<input type="text"/>
1.3.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zinnia elegans Jacq."/> []
1.3.2	Nom commun	<input type="text" value="Zinnia, Zinnia élégant"/>
1.4.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zinnia haageana Regel"/> []
1.4.2	Nom commun	<input type="text"/>
1.5.1	Nom botanique	<input type="text" value="Zinnia peruviana (L.) L."/> []
1.5.2	Nom commun	<input type="text"/>
1.6.1	Espèce ou hybride (veuillez préciser)	<input type="text"/> []
1.6.2	Nom commun	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>

3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Variétés reproduites par voie sexuée	
a)	Pollinisation croisée	[]
b)	Hybride	[]
c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (2)		
très basse		1 []
très basse à basse		2 []
basse	Profusion Red	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	Witworna	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Inca, Peppermint Stick	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.2 Tige : pigmentation anthocyanique (5)		
nulle ou très faible	Profusion Fire	1 []
faible	Lilliput Salmon	2 []
moyenne	Profusion Red	3 []
forte		4 []
très forte		5 []
5.3 Pédoncule : longueur (14)		
courte	Zahara Coral Rose	1 []
courte à moyenne		2 []
moyenne	Witworna	3 []
moyenne à longue		4 []
longue	Uproar Rose	5 []
5.4(i) Fleur ligulée : couleur principale (28)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4(ii) Fleur ligulée : couleur principale (28)		
blanc		1 []
vert		2 []
jaune		3 []
orange		4 []
rose		5 []
rouge		6 []
pourpre		7 []
violet		8 []
autre (veuillez préciser)		[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

Exemple

Capitule : diamètre

petit

moyen

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

- (a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui Non

- (b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | | |
|-----|--|------------------------------|------------------------------|
| (a) | micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (b) | Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (c) | Culture de tissus | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (d) | Autres facteurs | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]